

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27326**

Intitulé

Gardien(ne) d'immeuble(s)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CEFLU	directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Représentant du bailleur sur le site, chargé de la surveillance générale de bâtiment(s) dédié(s) à l'habitation, le gardien d'immeuble assure une relation de proximité avec les occupants et prévient leur sécurité.

A ce titre il assure des activités sur les plans techniques, locatif, administratif et relationnel :

I - Entretien des locaux et espaces extérieurs de l'immeuble

- Maintenir la propreté des parties communes de l'immeuble
- Gérer les ordures ménagères veiller au respect réglementaire et sécuritaire

II - Maintenance technique des bâtiments

- Assurer la surveillance technique de l'immeuble, contrôle les équipements et installations
- Réaliser les petits travaux de réfection et réparation
- Suivre et contrôler les travaux réalisés par les prestataires extérieurs

III- Gestion locative et administrative

- Organiser les visites des logements
- Réaliser les états des lieux d'entrée, sortie et visites conseils
- Informer les locataires sur leurs droits et devoirs
- Repérer et orienter les locataires en difficulté

IV - Gestion relationnelle et commerciale

- Gérer l'information quotidienne qui impacte la vie des occupants
- Enregistrer les réclamations des occupants et les orienter vers la résolution du problème
- Participer à la réduction de la vacance à travers un rôle commercial
- Représenter le bailleur ou syndic auprès des différents interlocuteurs (occupants propriétaires, locataires, entreprises, administrations...)

Le titulaire de la présente certification est capable de :

Organiser son poste de travail et établir des priorités

Choisir et adapter les produits et techniques de nettoyage selon l'environnement

Appliquer les consignes de sécurité et règles d'ergonomie

Organiser la gestion des ordures ménagères

Assurer la surveillance techniques des bâtiments et installations afférentes

Identifier les situations à risques et mettre en œuvre des solutions adaptées

Entretien des abords extérieurs et les espaces verts (option)

Choisir des actions adaptées à la gravité des sinistres (dispenser les premiers secours aux victimes)

Réaliser des dépannages de 1er niveau en électricité, plomberie

Enregistrer et traiter les réclamations techniques - Identifier la nature de la prise en charge (locative ou non)

Réceptionner et contrôler les travaux réalisés par les entreprises prestataires

Organiser et conduire les visites des logements vacants

Réaliser et rédiger des comptes-rendus d'état des lieux

Rédiger des notes d'information

Accueillir, renseigner, orienter les occupants, nouveaux ou non, selon leur problématique

Expliquer les procédures du quittancement et celles des impayés

Rappeler les règles de vie et engagements mutuels des occupants, du bailleur, du syndic.

Analyser un conflit ou un trouble du voisinage et proposer un plan d'action résolutif

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Habitat social - Habitat privé

Gardien(ne) d'immeuble(s) - concierge - employé(e) d'immeubles - régisseur(se) d'immeubles - agent de proximité

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2501 : Gardiennage de locaux

K2503 : Sécurité et surveillance privées

Réglementation d'activités :

Pour occuper l'emploi de Gardien d'immeubles, il est nécessaire d'être détenteur de l'Habilitation électrique "BS" et du Certificat

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

UC1 - Entretien des locaux et espaces extérieurs de l'immeuble

UC2 - Surveillance technique et maintenance des bâtiments

UC3 - Gestion locative et administrative

UC4 - Gestion relationnelle et commerciale

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27326 - Entretien des locaux et espaces extérieurs de l'immeuble	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et planification des tâches ménagères - Gestion des ordures ménagères : mise en place d'un système de tri sélectif dans un immeuble d'habitation <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Mise en situation reconstituée et Mise en situation pédagogique dans un espace dédié et équipé</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27326 - Surveillance technique et maintenance des bâtiments	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'un incendie d'un local poubelle - Gestion d'une réclamation technique : infiltration dans un logement occupé - Suivi de travaux : mise en conformité d'un logement <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Mise en situation reconstituée Etudes de cas Evaluation sur cas concrets en situation d'urgence, Constat technique</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27326 - Gestion locative et administrative	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de visites conseil préalables à la sortie du locataire - Réalisation d'un état des lieux de sortie avec chiffrage <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Mise en situation Etude de cas</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27326 - Gestion relationnelle et commerciale	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge de l'accueil et du suivi d'un nouveau locataire - Visite et valorisation d'un logement vacant - Gestion d'un trouble de voisinage <p>Modalité d'évaluation :</p> <p>Mises en situation d'accueil et d'échanges interpersonnels avec un résident Mises en situations reconstituées : Visite d'un bien vacant Etude de cas de commercialisation d'un parking</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	De 3 à 4 personnes 50 % de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification (25 % de représentants les employeurs et 25 % de représentants les salariés)
En contrat de professionnalisation	X	De 3 à 4 personnes 50 % de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification (25 % de représentants les employeurs et 25 % de représentants les salariés)

Par candidature individuelle	X	De 3 à 4 personnes 50 % de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification (25 % de représentants les employeurs et 25 % de représentants les salariés)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	De 3 à 4 personnes 50 % de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification (25 % de représentants les employeurs et 25 % de représentants les salariés)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Gardien(ne) d'immeuble(s) " avec effet au 27 avril 2010, jusqu'au 18 décembre 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

15 pers par an obtienne la certification

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

CEFLU : Île-de-France - Paris (75) [75009]

9 rue Chaptal 75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

9 rue Chaptal 75009 Paris

Historique de la certification :